



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

SOCIETE IMMOBILIERE D'AMENAGEMENT URBAIN (SImAU)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU HANGAR DE ZONGO-ACCUEIL DES
CONDUCTEURS PORT AUTONOME DE COTONOU**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Référence SIGMAP: T_DJ_74742

AAON N° .071. /SImAU/DG/DO/DAF/DJ/CPM du 03/01/2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la version 2 du Plan de Passation des Marchés 2023 de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU) publié sur le portail web des marchés publics (SIGMAP) le 15 décembre 2023.
2. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du Port Autonome de Cotonou pour effectuer les paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction du hangar de Zongo-Accueil des conducteurs Port Autonome de Cotonou.
3. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU), sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en entreprise générale (tous corps d'état) et en lot unique les travaux de construction du Hangar de Zongo dans la ville de Cotonou.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

-Capacité technique et expérience :

Être une entreprise spécialisée dans les travaux de construction de bâtiments, justifiée par le registre de commerce ou les statuts.

Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) au moins deux (02) marchés de viabilisation et de construction de bâtiments d'un montant de **sept cent millions (700 000 000) F CFA** chacun justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration

BON A LANCER

publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Disposer du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution des travaux, tels qu'indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

-Capacité financière :

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à **un milliard quatre cent millions (1 400 000 000) F CFA**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites dans le point 1 de l'annexe A-3-2 : Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre ;

Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trois cent cinquante millions (350 000 000) FCFA** ; justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

-Capacité technique :

Être une entreprise spécialisée dans les travaux de construction de bâtiments, justifiée par le registre de commerce ou les statuts.

Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

-Capacité financière :

Fournir une assurance des risques professionnels en original d'une institution d'assurance agréée en République du Bénin d'un montant minimum égal à **un milliard cinq cent quarante millions (1 540 000 000) FCFA**.

Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trois cent cinquante millions (350 000 000) FCFA** ; justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

NB : Les critères de la capacité financière sont cumulatifs.

5. Le délai d'exécution des travaux est de 10 mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats

BON A LANCER

éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat de la SImAU, Tel (+229) 21-31-54-01, courriel : procurement@simaubenin.com; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (GMT +1) à compter du Jeu. 04 janvier 2024.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du Jeu. 04 janvier 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la SImAU, Tel (+229) 21-31-54-01, courriel : procurement@simaubenin.com; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (GMT +1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web de la SImAU : www.simaubenin.com à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier en ligne.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Une réunion préparatoire avec l'ensemble des soumissionnaires aura lieu par visioconférence suivant un lien Microsoft Team qui sera communiqué ultérieurement sur le site de la SImAU, le Jeu. 18 janvier 2024, à partir de 09 heures (GMT+1).

Une visite groupée du site des travaux sera organisée par la SImAU, le Ven. 19 janvier 2024 à 10h00 (GMT+1). Le point de rassemblement des participants à cette visite sera précisé à la réunion préparatoire.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la SImAU sis au 5ème étage, Immeuble NSIA à Cotonou au plus tard le Mardi 06 février 2024 à 10 heures (GMT+1) ;

La version électronique devra comprendre l'ensemble du dossier physique déposé et les fichiers modifiables des DQE, BPU en Excel remplis.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : la salle de réunion de la SImAU, 5ème étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion

BON A LANCER

Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin le Mardi 06 février 2024 à **10 heures 30 mn (GMT+1)** :

11. Les offres devront comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatorze millions (14 000 000) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, (MPME) la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du Dossier d'Appel d'Offres.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 03/01/2024

Pour l'Autorité Contractante

Le Directeur Juridique


Fabrice HOUEDE



BON A LANCER